

RESULTATS CHOUETTE HULOTTE 1998

1) Occupation des nichoirs

a) 42 nichoirs ont été occupés sur 93. Taux d'occupation 45 %.

b) Cinq nidifications ont réussi dans des sites naturels. 1) Agiez/Gorges de l'Orbe – ancien nid de Grand Corbeau sur une corniche. 2) Barberêche/Château du Petit-Vivy – anfractuosité dans un édifice. 3) Granges-de-Vesin – cavité naturelle dans un hêtre. 4) Vuissens – cavité naturelle dans un hêtre. 5) Wallenried – emplacement exact inconnu.

2) Bilan du baguage

94 jeunes provenant de 35 nichées ont été bagués.

Grandeur des nichées : 3 nichées à 1 jeune = 3 jeunes
 12 nichées à 2 jeunes = 24 jeunes
 14 nichées à 3 jeunes = 42 jeunes
 5 nichées à 4 jeunes = 20 jeunes
 1 nichée à 5 jeunes = 5 jeunes

Années	98	97	96	95	94	93	92	91	90	89
Nids naturels	5	0	4	3	1	5	3	3	7	3
Nichoirs disponibles	93	87	85	87	76	73	67	60	53	42
Nichoirs occupés	42	23	43	43	15	26	16	22	23	19
Total nids	47	23	47	46	16	31	19	25	30	22
Date ponte 1^{er} œuf	13.2	9.2	3.2	26.1	27.2	29.1	21.2	26.2	9.2	6.2
Grandeur de ponte	3.40	3.25	4.53	4.20	2.71	4.16	2.69	2.83	3.27	2.76
Jeunes à l'envol	2.80	2.25	3.57	3.45	2.42	4.08	2.15	2.25	2.90	2.30
Jeunes bagués	94	49	131	146	24	107	30	33	68	57
Nbre échecs	10	6	10	3	7	3	5	10	6	2

Tableau no 1 : comparaison des données sur la nidification entre 1989 et 1998.

3) Reproduction

a) Nombre d'échecs :

10 couples ont échoué leur nidification. Taux d'échecs 21 %. 7 échecs au niveau des œufs et 3 durant l'élevage des jeunes. A noter qu'à Vers-chez-Perrin, une ponte de sept œufs a été abandonnée durant la couvaison.

b) Nombre d'œufs pondus :

Total : 102 œufs pondus.

Pour obtenir ce chiffre, seules les pontes complètes ayant produit des jeunes proches de l'envol ont été prises en considération (cela concerne 30 des 37 couples suivis).

Grandeur des pontes : 1 ponte à 5 œufs = 5 œufs
 12 pontes à 4 œufs = 48 œufs
 15 pontes à 3 œufs = 45 œufs
 2 pontes à 2 œufs = 4 œufs

Moyenne : 3,40 œufs par ponte.

Les pontes s'échelonnent entre la 2^{ème} décade de février et la dernière de mars.

c) Nombre d'œufs non éclos :

6 (5.8 %).

d) Nombre de jeunes proches de l'envol :

84.

Moyenne : 2,8 jeunes par nichée réussie (cela concerne 30 des 37 couples suivis).

4) Captures (1^{ère} fois) et contrôles (reprises) des adultes

Années	98	97	96	95	94	93	92	91	90	89	88
Nbre de nids occupés	47	23	47	46	16	31	19	25	30	22	23
Femelles capturées	5	7	12	17	0	1	0	1	5	8	3
Femelles contrôlées	30	22	23	9	4	2	3	2	9	2	1
Mâles capturés	0	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Mâles contrôlés	0	2	0	1	1	0	0	0	1	0	1
Ad de sexe inconnu capturés	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Ad de sexe inconnu contrôlés	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0

Tableau no 2 : captures et contrôles des adultes entre 1988 et 1998.

5) Quelques données sur les femelles.

a) Déplacements entre les lieux de reproduction :

La femelle 870'790 est née en 1995, à Ponthaux/FR. Dans un premier temps, elle s'est déplacée de 17 km et, en 1997, elle a été contrôlée dans le nichoir de Seiry/FR (reposoir diurne). Elle a quitté ce secteur pour aller à Franex-Dessus, en se déplaçant de 1 km où, cette saison, elle s'est reproduite.

La femelle 859'856 est née en 1988, à Portalban/FR. Dans un premier temps, elle s'est déplacée de 4 km et a niché de 1992 et 1997, à Montmagny/Charmontel. Elle a quitté ce dernier secteur pour aller à Villars-le-Grand en se déplaçant de 1 km où, cette saison, elle s'est reproduite.

La femelle 861'427 a été capturée pour la 1^{ère} fois, en 1995, à Franex-Dessus où elle s'est reproduite. Elle s'est déplacée de 6 km et, en 1996, a été contrôlée dans un nichoir, à Cugy/FR où sa nidification a échoué. Elle a quitté ce dernier secteur pour aller à Payerne/Bois de la Grande Râpe en se déplaçant de 1,3 km où, cette saison, sa nidification a échoué.

b) Renouvellement des femelles :

Huit nouvelles femelles (22 %) ont été capturées aux endroits suivants :

Chavannes-le-Chêne : bague no 876'566. Domdidier : bague no 876'564. Granges-près-Marnand : bague no 876'565. Montagny-la-Ville : bague no 861'511. Payerne/Boulex : bague no 871'602. Vaumarcus : bague no 876'804. Vers-chez-Perrin : bague no 861'409. Yvonand/Le Martinet : bague no 876'567. Dans trois cas seulement, nous connaissons leur lieu de naissance.

6) Surplus de proies découverts dans les nids (n = 176) :

Mulot sp entier : 37.

Mulot sp décapité : 18.

Mulot sp arrière-train : 14.

Mulot à collier entier : 3.

Campagnol roussâtre entier : 22.

Campagnol roussâtre décapité : 7.

Campagnol roussâtre arrière-train : 5.

Campagnol terrestre entier : 2.

Campagnol terrestre décapité : 1.

Campagnol des champs entier : 4.

Campagnol des champs décapité : 3.

Campagnol des champs arrière-trains : 1.

Campagnol sp entier : 3.

Campagnol sp décapité : 3.

Campagnol sp arrière-train : 4.

Muscardin entier : 3.

Rat des moissons entier : 1.

Souris grise entière : 1.

Serin cini entier : 1.

Geai des chênes arrière-train : 1.

Geai des chênes, pattes de : 1.

Grive musicienne décapitée : 2.

Grive musicienne entière : 1.

Grive musicienne, aile de : 1.

Grosbec, rémige de : 1.

Merle noir décapité : 2.

Merle noir arrière-train : 2.
Mésange charbonnière décapitée : 1.
Mésange noire décapitée : 1.
Rouge-gorge décapité : 2.

Plumes de Bergeronette grise : au moins 1 individu.
Plumes de Chardonneret : au moins 1 individu.
Plumes de Geai des chênes : au moins 3 individus.
Plumes de Grimpereau des jardins : au moins 1 individu.
Plumes de Grive musicienne : au moins 5 individus.
Plumes de Merle noir : au moins 6 individus.
Plumes de Pinson des arbres : au moins 9 individus.
Plumes de Rouge-gorge : au moins 1 individu.
Plumes de Troglodyte : au moins 1 individu.

7) Entretien des nichoirs :

En 1998, nous avons vaporisé de l'essence de Cèdre à l'intérieur d'une soixantaine de nichoirs ceci dans le but de lutter contre les hyménoptères. Malheureusement, les abeilles, les frelons et les guêpes n'ont pas été gênés par ce produit puisque 14 nids ont été recensés cet automne. Cette méthode ne sera donc pas renouvelée.

A partir le 1999, tous les nichoirs seront munis de deux portes de contrôle. Un gros investissement a été fourni, depuis environ trois ans, afin de faciliter notre travail de terrain.

8) Participants

Un grand merci aux participants : Laurent Broch, Jean-Baptiste Bugnon, Romain Cantin, Charly Corminboeuf, Anne-Lyse Ducrest, Martin Epars, Henri Etter, François Fragnière, Pierre-André Fragnière, Nathalie Hennard, Serge Jaquier, Jacques Jeanmonod, Bernard Vauthier et Alexandre Roulin.

Payerne, le 30 décembre 1998

Bertrand Ducret